

Lis cet article de journal et réponds aux questions.

## Le centre Beaugrenelle émerge des bords de Seine

LAURENCE ALBERT - LES ÉCHOS (extraits) | Le 08/08/2011

**Envisagée depuis une dizaine d'années, la rénovation du centre commercial du sud-ouest parisien s'engage enfin. Au grand dam de certains.**

Sur le fond, personne n'a jamais contesté la nécessité de rebâtir l'édifice datant des années 1970. Mais la voie a été semée d'embûches : crise financière, difficultés du promoteur immobilier, recours en justice...

Aujourd'hui, Christophe Clamageran, le représentant des propriétaires du centre, veut croire que la donne a changé. Il a repris le projet en main et se dit « très confiant quant aux délais et à la réussite. C'est un projet exceptionnel, haut de gamme, qui plus est situé dans une zone de chalandise de 2,8 millions d'habitants dotés d'un gros pouvoir d'achat, ce qui est rare en France », argumente-t-il. Il souligne que Beaugrenelle deviendra le troisième plus gros centre commercial parisien avec à la clef 1 500 emplois.

### Un gigantisme qui n'est pas au gout de tous

Après 10 années de discussions, les recours en justice des riverains sont aujourd'hui épuisés. Toutefois, l'hostilité demeure chez certains, peu désireux de voir leur quartier se muer en zone commerciale.

« Ce gigantisme fera concurrence aux petits commerçants. Il sera également mauvais pour les habitants qui subiront les embouteillages. Notre voirie et nos transports en commun ne sont pas adaptés pour accueillir 20 millions de visiteurs », peste Philippe Goujon, maire du 15<sup>e</sup> arrondissement, depuis longtemps hostile au projet pourtant soutenu par la Mairie de Paris.

1. Reprends la chronologie établie lors de la séance précédente avec le document 109.

En quelle année cet article de journal a-t-il été écrit? 2011.

À quelle étape de la reconstruction du centre Beaugrenelle cela correspond-il?

Cela correspond à la fin de la démolition et au début de la reconstruction.

2. Complète le tableau suivant avec les informations trouvées dans le texte.

	PARTISAN	OPPOSANT
Personnes interrogées	Nom : Christophe Clamageran Statut : représentant des propriétaires du centre	Nom : Philippe Goujon Statut : Maire du 15 <sup>e</sup> arrondissement de Paris
Arguments pour/contre le centre commercial	1. Le centre est situé dans une zone où il y a beaucoup de clients avec un fort pouvoir d'achat. 2. Le centre crée 1500 emplois.	1. Le centre fait concurrence aux petits commerçants. 2. Les infrastructures de transport ne sont pas suffisantes pour accueillir tant de visiteurs.